

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 février 2021 – 20h30

Présents : Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Christian LE BARON, Isabelle CLAUDE RUSSO, Rachida EL HIJRI, Elodie PASQUET, Mickaël RAULT, Arnaud SAINT JAMES, Nathalie METIVIER, Clément LESAGE, Thomas LEBASTARD.

Absent : Hector CUADRADO

Secrétaire de séance : Elodie PASQUET

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du compte rendu du 11 janvier 2021

Sophie PHELIPEAU demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 11 janvier 2021, aucune remarque n'est faite.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 11 janvier 2021

2 - Délibération relative à la nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant CLECT

Sophie PHELIPEAU explique ce qu'est la CLECT : (la commission locale d'évaluation des charges transférées) il s'agit du transfert de charges des communes vers la communauté de communes, les réunions se déroulant uniquement à chaque transfert.

Sophie PHELIPEAU demande qui souhaite se présenter en tant que titulaire et en tant que suppléant, Christian LE BARON se propose titulaire, Nathalie METIVIER, se propose suppléante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Christian Le Baron en qualité de représentant titulaire, et Nathalie Métivier en qualité de représentant suppléant de la commune pour la constitution de la commission « CLECT ».

3 - Délibération relative à la demande d'enregistrement présentée par la société SEP Valorisation

Le conseil municipal, sous la présidence de Phelipeau Sophie, maire, examine le dossier de présentation de la demande d'enregistrement au titre de la rubrique 2780-1 de la nomenclature des Installations classées pour la Protection de l'Environnement déposé par la société SEP Valorisation dont le siège social est situé à Sée (61) pour une augmentation des capacités de traitement de la plateforme de compostage des déchets verts sur la commune de Fontaine-Etoupefour.

Considérant les caractéristiques du projet qui permettront de porter la capacité de traitement des déchets verts à 60 tonnes par jour (au lieu de 29 tonnes/jour actuellement).

Considérant la situation géographique de la plateforme de compostage.

Considérant la nature et le volume des activités prévues sur le site dont la superficie globale n'aura pas d'extension consécutive au projet déposé.

Considérant que la société recevra les déchets verts provenant essentiellement des collectivités locales pour les transformer en compost pouvant être valorisé en agriculture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, une abstention, donne un avis favorable à la demande d'enregistrement déposée par la société SEP Valorisation.

4 - Informations diverses

★ Pour la rentrée scolaire 2021/2022 à l'Ecole Les 3 Villages, il est prévu la fermeture d'une classe (suppression d'un poste d'enseignant) en raison du nombre d'enfants inscrits. Il manque environ 30 enfants (information officielle – OUEST France) pour maintenir la classe ouverte. Suite à la rencontre avec l'inspecteur académique, les maires des trois communes, SOPHIE PHELIPEAU, Rémy GUILLEUX et Franck ROBILLARD, ont rédigé un courrier à destination des nouveaux habitants des 3 communes, afin de connaître le nombre de nouveaux enfants à inscrire pour la prochaine rentrée scolaire.

★ Le locataire du logement de la commune s'est installé depuis fin janvier. La location du local par le peintre a également débuté en janvier, Ces 2 locations vont générer un revenu pour la commune de 9 576 €/an.

★ Convention revue avec l'entreprise VOIRIES services (nettoyage des routes) : pendant 2 mois de suite, petit passage (Chemin des Clos, rue des Gâbles, Chemin Haussé, Chemin de la Morinière), puis un grand passage (toute la voirie de la commune) sur le 3^e mois, et ainsi de suite. Le passage de l'entreprise Voiries Services se fait tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois. Le tarif passe de 484€ à 268€. L'information sur le passage de l'entreprise Voiries Services est affichée en Mairie, sur le bulletin municipal ainsi que sur la page facebook de la Mairie pour que les habitants puissent enlever/déplacer leurs véhicules.

★ Le bulletin municipal annuel est presque terminé, il contiendra 38 pages, et le sponsoring a bien fonctionné.

★ Les cartes de vœux 2021, la vidéo des vœux internet, ont été appréciées.

★ Les chocolats pour les plus de 65 ans, seront distribués samedi 13 février 2021 à partir de 13h, il y a environ 60 foyers.

★ Un contrat de maintenance des extincteurs et des alarmes sécurité va être signé avec la Société EUROFEU. Le montant de la maintenance s'élève à environ 50€/3 ans. Il comprend la vérification des extincteurs et les changements d'extincteurs nécessaires, ces derniers étant facturés en sus. Le contrat permettra une baisse du prix du matériel. La proposition de devis est en attente de réception.

★ Beaucoup de travaux sont à prévoir à l'église. Sophie Phelipeau se renseigne sur les subventions possibles.

★ Concernant le marché Bio, les véhicules des exposants gênent l'accès aux secours. Des places spécifiques devront leur être attribuées.

★ Les commissions de travaux de la communauté de communes et de la commune, avec un représentant de l'entreprise EIFFAGE ont examiné la rue Louise Houlbey , le Chemin des clos et la rue des gâbles. Il ne pourra pas y avoir de travaux de voirie Chemin des Clos et rue des Gâbles tant que la gestion des eaux pluviales ne sera pas traitée. Aucune étude n'a été effectuée à ce jour. Il est prévu de se renseigner auprès des mairies de MALTOT et ESQUAY NOTRE DAME, et avec un hydrologue du département pour savoir d'où vient l'eau qui ruisselle. Faudra-t-il créer un bassin de rétention ? Est-t-il possible de faire intervenir des BTS ou MASTER, pour faire un projet d'étude sur la commune ?

★ Isabelle CLAUDE RUSSO, intervient pour parler de l'association de cyclistes sur CAEN, « les dérailleurs ». Elle souhaiterait organiser, avec l'association, une journée sur le thème du vélo, sur les bienfaits du vélo, marquages de vélos (vols)... sur les 3 communes.

La séance est levée à 22h15

E. PASQUET, secrétaire de séance ☺